

Euthanasie : revue de presse macabre

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 20 novembre 2009

Aux Pays-Bas et en Belgique, où l'euthanasie est légale, les informations comme celles-ci ne choquent plus guère.

- Josine van Dalsum, actrice néerlandaise de 61 ans, a appris il y a six ans environ qu'elle souffrait d'un cancer multiple. Sa condition ayant empiré depuis un an, elle a décidé de [choisir](#) le jour et l'heure de son départ. Une semaine auparavant, elle a fait avertir une amie journaliste par son compagnon, afin que celle-ci puisse transmettre un dernier message de l'actrice à son public. « Josine veut te voir. Elle va mourir la semaine prochaine »... Dernière interview ;[bière et cigarettes](#). La mise à mort a eu lieu mardi, la crémation ce vendredi...

- Journaliste et homme politique socialiste belge, Tuur Van Wallendael, 71 ans, est [mort](#) chez lui jeudi après-midi à 15 h 30, ayant lui aussi choisi l'euthanasie après avoir décidé de cesser de lutter contre un cancer de l'intestin. Il était entouré de sa femme, de son frère et de trois médecins. Il avait lui-même défini ses critères de vie : ne pas avoir mal, pouvoir continuer de manière digne. « Quand ce ne sera plus le cas, je saurai où j'en suis et ce qui devra alors se passer », avait-il [expliqué](#) cet été. « Je n'aurai qu'à faire signe pour qu'on me pique et en quelques secondes, ce sera fini. »

En septembre, son frère lui organisa une fête d'adieu, avec plusieurs centaines d'invités.

- Moins bonne organisation pour [Liliane De Fauw](#), 74 ans. Sa famille était accourue lundi dernier à l'hôpital catholique Saint-Vincent à Deinze (Pays-Bas) pour assister à son euthanasie. Cela faisait deux ans que Mme De Fauw se savait atteinte d'un cancer ; une fois à l'hôpital, elle avait trouvé trop peu de qualité à sa vie et demanda, le 6 novembre, l'euthanasie au médecin qui la soignait. On programma le 16 novembre, à la demande de la patiente, qui souhaitait pouvoir bénéficier une dernière fois du versement de sa pension. Puis sa condition se détériora rapidement et, lundi dernier, elle avait déjà été placée dans un profond coma.

La famille vint donc à 10 heures pour la piqûre finale. Mme le médecin passa le matin pour dire qu'elle ne la donnerait que l'après-midi. La famille reste donc autour du lit de la vieille dame, à attendre... A 16 heures, le médecin revient. Pas sûre, dit-elle, de la réelle volonté de mourir de Liliane. L'euthanasie est annulée.

La famille alerte désormais la presse de ce fâcheux contretemps. « Saint-Vincent est un hôpital catholique. Si ça se trouve, l'euthanasie ne cadre pas avec leurs convictions catholiques.

Comme notre mère est désormais dans le coma, la situation est sans issue. Dans son état elle ne peut se retourner vers un autre médecin ou demander à autrui de veiller sur son désir exprimé d'euthanasie. »

Rien que du très banal, donc. Mais cela fait froid dans le dos...

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<http://www.riposte-catholique.fr>

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).